



DEUX NOMINATIONS DE DIRECTIONS ADJOINTES D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Amos, 26 juin 2026 – Madame Nancy Létourneau, directrice générale, annonce la nomination de madame Maryann Corriveau à titre de directrice adjointe à l'école Sacré-Cœur–Saint-Viateur et de madame Audrey-Ann Lepage à la direction adjointe de l'école de Barraute. Elles débiteront leurs nouvelles fonctions le 3 août prochain.

Nouvelle direction adjointe à l'école Sacré-Cœur–Saint-Viateur

Madame Maryann Corriveau est titulaire d'un baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), obtenu en 2017. Enseignante au primaire depuis près d'une décennie à l'Harricana, elle s'est jointe à l'équipe de l'école Alternative Harricana en 2020.

Madame Corriveau se distingue par son leadership rassembleur et son sens réfléchi de l'initiative. Reconnue pour sa bienveillance envers ses collègues, elle veille également à répondre de façon adaptée aux besoins pédagogiques, sociaux et personnels des élèves.

Nouvelle direction adjointe à l'école de Barraute

Madame Audrey-Ann Lepage est titulaire d'un baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire de l'UQAT, depuis 2011. Elle y a complété un microprogramme en prévention de la violence à l'école en 2014 et poursuit actuellement un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion d'établissement scolaire à cette même université.

Enseignante dans son champ d'étude pendant 12 ans dans les écoles secondaires de l'Harricana, elle est nommée conseillère pédagogique en 2023. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, elle a occupé le poste de directrice adjointe à l'école secondaire d'Amos. Madame Lepage se démarque par son esprit collaboratif et sa capacité à innover sur le plan pédagogique.

Mandat de gestion pédagogique, éducative et administrative des écoles

Dans leurs fonctions de direction adjointe, elles auront pour mandat de :

- participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet éducatif ;
- collaborer à la formulation de propositions concernant les modalités d'application du régime pédagogique, les plans d'intervention, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires, l'utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services aux élèves ;
- soutenir la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que des technologies de l'information et de la communication.

– 30 –

Renseignements :

Catherine Sigoun

Conseillère en communication

819 732-6561, poste 2216

Amos

341, Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2L8

Téléphone : 819 732-6561

Télécopieur : 819 732-1623

www.cssh.gouv.qc.ca